



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

Compte rendu de l'assemblée générale (n°29) du 4 avril 2014

Le 4 avril 2014 à 19 h 30 à la salle des Faurys, tous les copropriétaires du lotissement Val Clos étaient présents ou représentés.

Le président de l'association syndicale monsieur REMILI souhaite la bienvenue aux participants pour cette 30ème assemblée générale, les remercie pour leur présence et aborde les différents points de l'ordre du jour :

Les nouveaux statuts de l'association syndicale.

Georges Peidro explique qu'il est nécessaire aujourd'hui d'adopter de nouveaux statuts, afin de permettre la cession de nos voiries à la commune. En effet, les travaux de remise en état ont été effectués, il y a deux ans, mais nos statuts actuels, qui ne mentionnent ni la liste des biens de l'association, ni les modalités de cession de ces biens, ne permettent pas au notaire de formaliser la transfert des voiries à la commune. Les nouveaux statuts (jointés en annexe) sont conformes à la réglementation en vigueur et permettront de rédiger l'acte de cession à la commune.

Après discussion, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

La remise de nos voiries à la collectivité.

Les travaux de remise en état ont été réalisés en 2012, conformément aux nouveaux statuts, l'unanimité des co propriétaires est nécessaire pour valider le transfert.

Après discussion, la remise des voiries à la collectivité est adoptée à l'unanimité.

Le bilan de l'année 2013

Les principaux faits de l'an dernier sont les suivants

Entretien des plantations :

L'an dernier, le jardinier a effectué moins d'interventions que prévu.

Pour l'an prochain, il est envisagé de procéder à l'égavage de plusieurs arbres certains, situés en dehors du lotissement, mais dont les branches débordent sur notre terrain (à la croisée des chemins), d'autres sur notre terrain commun. Ces élagages seront réalisés dans le respect de la végétation (période optimale pour l'égavage).

La qualité de l'entretien des plantations laisse un peu à désirer, c'est la raison pour laquelle D. Julien a contacté plusieurs jardiniers et il propose de retenir pour cette année l'offre de AXEO Pro service pour un montant annuel de 2 688 € TTC.

Après discussion, le bilan 2013, et la proposition du nouveau jardinier sont adoptés à l'unanimité.



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

Les comptes de 2013

Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos			
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES			
Bilan 2013			
Rubrique		Dépense en €	Alloué en €
Report exercice précédent	3 198,69 €		
cotisations 85.00 X 41	3 500,00 €		
Espaces verts		2 624,00 €	2 860,00 €
Eau		123,11 €	150,00 €
Assurance		134,00 €	150,00 €
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		221,00 €	250,00 €
Travaux divers		1 076,00 €	1 500,00 €
Obsèques		150,00 €	
Total	6 698,69 €	4 328,11 €	4 910,00 €
Compte courant	2 370,58 €		
Compte sur livret	1 590,90 €		Intérêts 2013 : 24,8 €

D. Julien présente les comptes de 2013, en précisant les principales dépenses :

- Les prestations du jardinier s'élèvent à 2 624 €.
- Les dépenses pour des travaux divers (1 076 € enlèvement des pyracanthas) et les frais divers 221 €.

Après discussion, les comptes 2013 sont adoptés à l'unanimité.

Renouvellement des membres du bureau

La composition du bureau pour 2014 est adoptée à l'unanimité, elle est la suivante :

Président : Mr REMILI, 14 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 23 77

Email : mansarremili@wanadoo.fr

Vice Président : Mr PEIDRO, 17 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 24 64

Email : georges.peidro@cea.fr

Trésorier : Mr JULIEN, 9b, Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 86 50

Email : djulien2000@yahoo.fr

Secrétaire : Mr REVY, 21 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 80 27

Email : valclos.venelles@free.fr



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

Gilles PEYTRAL 19 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 79 87

Email : vjpeytral@orange.fr

Le projet de budget pour 2014

Prévisions 2014

Rubrique	Recette en €	Dépense en €
Report exercice précédent	2 370,58 €	
cotisations 85.00 X 41	3 470,00 €	
Jardinier		3 000,00 €
Eau		150,00 €
Assurance		150,00 €
Travaux (Élagage et plantations)		1 000,00 €
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		300,00 €
Total	5 840,58 €	4 600,00 €
Prévision solde Compte courant	1 240,58 €	
Prévision solde Compte livret	1 610,00 €	

Projet de budget pour 2014

Le montant de la cotisation annuelle pour 2014 s'élève à 85 €
(à régler avant le 30/04/2014)

Après discussion, le projet de budget pour 2014 est adopté à l'unanimité.

Le compostage collectif

Depuis le mois de septembre, des composteurs collectifs ont été installés sur le terrain commun. Ces composteurs sont destinés à recevoir des déchets bio dégradables : épluchures de fruits et légumes (sauf agrumes, chou cru ou cuit), marc de café, sachets de thé, pain rassi, coquilles d'œufs, serviettes et mouchoirs en papier).

On peut y adjoindre également en quantité mesurée, des tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées.

Nous avons constaté récemment des rejets non autorisés (bouteilles en verre), et que tous les containers avaient été remplis de feuilles.

Nous rappelons que les consignes de tri doivent être **rigoureusement respectées** afin de



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

permettre le mûrissement du compost, qui pourra ensuite être réutilisé dans les jardins. Plusieurs personnes souhaitent obtenir des bio seaux.

Questions diverses

Comme l'an dernier, il a encore été signalé l'abandon de divers objets usagés (vieux tapis) à la croisée des chemins, nous avons évacués ces déchets et il est demandé aux riverains de rester vigilant et de signaler tout acte malveillant.

Madame Caci se plaint d'incivilités de la part de certain voisin.

Madame Honoré signale l'apparition dans son jardin de chenilles processionnaires, sur des pins. D'autres copropriétaires signalent également l'apparition de ces chenilles sur leur terrain. La municipalité a effectivement lancé une action éradication sur le territoire de la commune, mais cette action ne concerne uniquement les espaces publics dont elle est le gestionnaire.

Il appartient aux copropriétaires concernés de prendre les mesures nécessaires.

Une partie de notre terrain commun est occupé illégalement par un riverain du lotissement Val Tourame (installation d'un composteur et de plantations). Une lettre de mise en demeure lui a été adressée.

La haie qui sépare le lotissement SOVACLE du notre sur une longueur de plus de 200 m est mal entretenue et plusieurs copropriétaires se plaignent de branches débordant sur leur terrain. Une lettre recommandée, demandant un entretien plus régulier a été envoyée.

M. Remili remercie de nouveau tous les copropriétaires présents, tous ceux qui ont fait parvenir leur pouvoir, tous les membres du bureau pour leur implication et leur sens très développé du bénévolat au bénéfice de tous les copropriétaires du lotissement Val Clos dont nous pouvons en être extrêmement fiers.

Enfin, tous les copropriétaires et les membres du bureau présents à cette assemblée générale ont une pensée toute particulière pour nos regrettés Patrick Legleut et M.Jouve.

M.REMILI a rappelé que Patrick s'était à plusieurs reprises impliqué dans la vie associative du lotissement notamment dans le cadre des manifestations festives et qu'au delà d'être un membre à part entière du bureau c'était avant tout un Ami très cher.

Le président M. Remili souhaite la bienvenue dans notre lotissement à Mr et Mme Delahay, locataire de M. Blanc Nourrisseau et à M. et Mme BETETA qui remplacent M. et Mme Coué.

En 2014, les festivités suivantes sont prévues :

- La fête des voisins (le 23 mai 2014).
- Le pique nique d'été (fin juin)



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

<http://valclos.venelles.free.fr>

- Le pique nique d'automne (septembre)

La séance est levée à 20 heures 30.

La réunion se termine par un apéritif dînatoire.